

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 5 avril 2004
(convocation du 22 mars 2004)**

Aujourd'hui Lundi Cinq Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BELIN à M. GUICHOUX (*à partir de 11 h 20*)
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. BOBET à M. MANSENCAL (*jusqu'à 11 h 20*)
M. BRON à Mme Walryck (*jusqu'à 11 h 15*)
Mme BRUNET à Mme DARCHE (*jusqu'à 11 h 15*)
Mme CASTANET à M. BOCCHIO (*jusqu'à 10 h 15*)
M. DELAUX à M. DUCASSOU (*jusqu'à 11 h 15*)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth
Mme CHARBIT-BONNATERRE à M. BAUDRY
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme DELAUNAY Michèle à Mme KEISER
M. DUTIL Silvère à M. GOURGUES Jean-Pierre
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. JAULT Daniel à M. RESPAUD Jacques
M. JUNCA à Mme JORDA-DEDIEU (*à partir de 11 h 00*)
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Jean-Louis
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain
M. MOULINIER à M. GUILLEMOTEAU
M. NEUVILLE Michel à M. REBIERE André
M. REDON Michel à M. MERCIER Michel
M. TAVART Jean-Michel à M. BELIN Bernard
M. TOUZEAU à M. TURON (*à partir de 11 h 40*)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Observatoire des effets du tramway sur l'activité économique du tracé - Budget
2004 - Subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
(CCIB) - Approbation - Décision**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1. La création de l'observatoire :

Afin notamment de mesurer l'impact du tramway sur l'activité économique et commerciale riveraine du tracé, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB) a mis au point une méthodologie et un dispositif de recueil de données permettant un suivi permanent des entreprises et prenant la forme d'un observatoire des effets du tramway sur l'activité économique.

C'est ainsi que sur les 5000 entreprises situées dans un corridor de 150 mètres de part et d'autre du futur réseau de tramway dont 2000 sont directement riveraines, **1000** entreprises et commerces constituent le panel d'étude de l'observatoire à partir d'enquêtes réalisées sur le terrain.

L'objet de cet observatoire est triple :

1. Apprécier les conséquences des travaux et des aménagements sur l'activité économique et commerciale,
2. Développer des programmes d'appui et d'accompagnement des professionnels riverains,
3. Apporter des éléments de réflexion dans le cadre des travaux de la commission d'indemnisation amiable du préjudice commercial.

Compte tenu de l'intérêt que représente, pour notre établissement public, certaines données recueillies par cet observatoire, particulièrement sur le volet 1 ci-dessus, notamment au regard de la nécessité d'établir un bilan économique à l'issue de la réalisation du tramway (article 14 de la L.O.T.I – Loi d'Orientation des Transports Intérieurs), le Conseil de Communauté, par délibération n° 99/332 du 23 avril 1999, a décidé de contribuer, pour partie (23 %), au financement de cet observatoire en signant, à cet effet, une convention le 18 mai 1999.

2. Le budget 2004 :

Pour cette 5^{ème} année de fonctionnement, le programme d'action 2004 de l'Observatoire des effets du tramway a la particularité de s'inscrire dans le cadre de la 1^{ère} année d'exploitation du tramway.

L'Observatoire s'attachera d'une part, à analyser l'activité des commerces et des entreprises riveraines du tramway et, d'autre part, à mesurer les effets du démarrage du chantier et, en particulier, des déviations des réseaux, sur les entreprises concernées par la phase 2. Comme depuis 1999, 1000 entreprises seront interrogées suivant un échantillon représentatif et fera l'objet de la publication d'un rapport en décembre 2004.

Enfin, pour mieux mesurer l'évolution de la fréquentation des grands pôles d'activités de l'agglomération bordelaise par les habitants du département de la Gironde et des départements limitrophes, l'Observatoire du tramway se propose de réaliser une enquête ménages sur les modifications des comportements avec l'arrivée du tramway ; enquête financée par les fonds Fisac et Feder donc, sans incidence sur la participation communautaire.

Le planning prévisionnel pour 2004 est le suivant :

▪ Enquête clientèle (pour mémoire)	Mars/avril 2004
▪ Enquête 1000 entreprises	Septembre/octobre 2004
▪ Rapport sur la situation économique des entreprises concernées par le tramway	Décembre 2004

Ce budget 2004 s'élève en dépenses et recettes à **249 000 €** pour une participation communautaire maintenue stable depuis la création de l'observatoire, à hauteur de **60 975 €** soit **24,4 %**.

L'annexe 1 ci-jointe détaille les différents postes de ce budget.

En conséquence et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver le budget 2004 ci-annexé,
- Décider l'attribution d'une subvention d'un montant de 60 975 € au titre de l'exercice 2004. Cette dépense sera imputée sur le budget annexe Transports de l'exercice en cours – chapitre 65 – compte 65740062 – CRB H340

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Mme Walryck ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 5 avril 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
23 AVRIL 2004**

M. ALAIN CAZABONNE

